

Lettera di
Camillo Benso di Cavour a Hippolyte Pissard

Leri, 27 octobre [1859]

Monsieur,

J'ai lu attentivement la brochure que vous m'avez adressée le 22 du courant. Elle a confirmé chez moi la conviction que la conservation du tribunal de St-Julien est une mesure juste et convenable.

Je désire que les ministres actuels partagent cette opinion; mais je ne saurais y contribuer, car vivant depuis la paix de Villafranca tout-à-fait retiré, je ne participe en aucune manière à la politique. Je me borne à donner mon avis lorsqu'on me le demande; or comme les ministres ne m'ont pas consulté, je ne puis aller leur donner des conseils, dont peut-être ils ne se soucieraient pas.

Si la question du tribunal de St-Julien se présente au Parlement, vous pouvez compter sur mon appui. Pour sa réussite, je désirerais qu'elle fût soutenue par un député qui jouît davantage de la symphatie [*sic*] de la Chambre et dont les connaissances légales inspirassent plus de confiance que le député qui représente votre collègue.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. Cavour